



CRITÈRES / CONDITIONS POUR LES REQUÉRANTS

JANVIER 2022



LIMITE D'ÂGE

Généralement, seules les catégories d'âge suivantes peuvent bénéficier d'un soutien financier:
dès l'OJ M14, M16, les juniors en général M18 et M21 ainsi que les athlètes des CNP

Les conditions/critères suivants doivent être remplis afin de bénéficier d'un soutien :

1. NIVEAU DE SKI / ATTRIBUTION DES CADRES

CATÉGORIE D'ÂGE	CRITÈRES
Plus de 21 ans	<ul style="list-style-type: none">les demandes peuvent être examinées à titre exceptionnel
Juniors M21 (nés entre 02- 04)	<ul style="list-style-type: none">avoir intégré un CNP ou mieux
Juniors M18 (nés entre 05-06)	<ul style="list-style-type: none">avoir intégré un CNP, un centre d'entraînement ou un cadre AR, <i>ou</i>être classé dans la première moitié du classement de la Swiss Cup, <i>ou</i>être classé parmi les 30 meilleurs d'une catégorie d'âge suisse dans au min une discipline selon la liste des points Swiss-Ski (transition entre catégorie d'âge) ou les points FIS, <i>ou</i>exceptionnellement, sur évaluation de l'entraîneur (par le chef du CNP, l'entraîneur CNP/AR ou le chef de la relève)
OJ M16 (nés entre 07 et 08) et OJ M14 (nés entre 09 et 10)	<ul style="list-style-type: none">avoir participé à un CS OJ <i>ou</i>selon la liste des points Swiss-Ski : M16 être classé parmi les 25 meilleurs suisses de la catégorie d'âge M14 être classé parmi les 15 meilleurs suisses de la catégorie d'âge M14 et plus jeunes (GS ou SL) être classé dans le top 3 suisse de la catégorie d'âge, <i>ou</i>exceptionnellement, sur évaluation de l'entraîneur (par le chef de l'AR, l'entraîneur de l'AR ou le chef de la relève)

Les personnes qui souhaitent bénéficier d'un soutien financier doivent faire preuve d'un bon niveau (technique du ski, bons résultats).

2. SITUATION GÉNÉRALE

Critères d'évaluation pour la demande de soutien	<ul style="list-style-type: none">famille monoparentalenombre de frères et sœurs (évent. aussi skieurs)revenus et fortunesituation générale
--	--